

Formation SECUFER

La formation **SECUFER** (Sécurité ferroviaire) est obligatoire pour toute personne amenée à intervenir **sur ou à proximité des voies ferrées**, dans le cadre de travaux, maintenance, inspections ou opérations en emprise ferroviaire. Elle vise à prévenir les risques majeurs liés à la circulation des trains : **heurt, accrochage, effet de souffle**, ainsi que les risques spécifiques liés à l'environnement ferroviaire.

Durée

07h00

Pour qui ?

- Salariés intervenant en emprise ferroviaire (travaux / maintenance / inspection).
- Entreprises sous-traitantes et prestataires SNCF / opérateurs ferroviaires.
- Travailleurs indépendants intervenant dans des zones ferroviaires.

Modalité de la formation

En e-learning ou présentiel.

Validation de la formation

Attestation de formation

Validité : 2 ans

Recyclage conseillé : annuel (rappel prévention + retours d'expérience)

Prix de la formation pour particulier

150 €

Accessibilité aux PSH

Pour les personnes en situation de handicap, un accompagnement spécifique peut être engagé pour faciliter leur parcours.

Contact référent handicap : **M.HASSANI**

Mohammed +33 6 35 50 58 95

Pour plus d'information :

contact@sentinel-formation.com

Accès à la formation

Selon le dispositif d'accès à la prestation, ses modalités peuvent comporter une ou plusieurs des étapes suivantes :

- information individuelle ou collective,
- dossier de demande de formation,
- identification, voire évaluation des acquis.

Délais d'accès

Inscription sur le lien d'inscription en bas de la page.

Entre 7 et 10 jours selon les délais d'inscription.

Prérequis

Aucun prérequis technique.

Pour le format e-learning, capacité à lire et comprendre le français.

Objectifs

À l'issue de la formation, le participant sera capable de :

- Comprendre les risques ferroviaires majeurs (heurt / souffle / accrochage)
- Appliquer les règles de sécurité lors des déplacements et interventions
- Identifier les situations dangereuses et adopter les bons comportements
- Respecter l'organisation sécurité (briefing, consignes, communication)
- Réagir correctement en cas d'évènement anormal ou de danger

Programme de formation SECUFER

- 1- Le cadre réglementaire
- 2- Les consignes de sécurité
- 3- Les risques ferroviaires et les zones dangereuses
- 4- Les déplacements dans les emprises
- 5- Les risques ferroviaires suivant le décret SECUFER

Méthodes et moyens pédagogiques

E-learning : formation en autonomie sur plateforme (vidéos, QCM, supports illustrés)

Méthodes pédagogiques :

Cours interactif orienté terrain

Études de cas et retours d'expérience

QCM intermédiaires + évaluation finale

Moyens techniques : accès internet + ordinateur recommandé (ou tablette)

Modalités d'évaluation

Évaluation des acquis par QCM final.
Validation en fin de formation
Enquête de satisfaction stagiaire.

Qualification de nos intervenants

Formation e-learning selon le décret
n°2017-694.

Contact

Pour tout renseignement :
contact@sentinel-formation.com

- Un test de positionnement de 10 questions
- Un cours interactif
- Un test final de 20 questions

Contenu détaillé du programme :

1. Le cadre réglementaire :

Introduction au décret SECUFER : Objectifs et champ d'application
Les obligations de l'employeur
Les obligations des travailleurs :
Les particularités locales à connaître avant toute intervention.

2. Les consignes de sécurité :

Consignes générales et obligations des travailleurs.
Équipements de Protection Individuelle (EPI) obligatoires.
Signalisation et panneaux d'obligation.
Conduite à tenir en cas d'accident : Application de la règle PAS (Protéger, Alerter, Secourir).

3. Les risques ferroviaires et les zones dangereuses :

Risques spécifiques.
Définition et dimensions des zones dangereuses (ZD).
Règles d'engagement dans une zone dangereuse.

4. Les déplacements dans les emprises :

Règles de déplacement à proximité des voies.
Déplacements spécifiques.
Numérotation des voies et repérage grâce aux poteaux kilométriques.
Cas particulier des déplacements en présence d'un véhicule arrêté : distances minimales de sécurité.
Dispositifs d'autorisation.

5. Les risques ferroviaires suivant le décret SECUFER :

Types de lignes électrifiées (courant continu et alternatif).
Hauteur des fils de contact des caténaires.
Effets du courant électrique sur le corps humain : électrisation, électrocution, brûlures internes et externes, fibrillation cardiaque.
Mesures de prévention du risque électrique.
Cas spécifiques des installations de traction électrique et des rails.